

# CHARTRE DE COMMUNICATION

## DISPOSITIF CULTURE & TOURISME

La Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Auvergne-Rhône-Alpes est le service déconcentré du Ministère de la Culture.

L'Unat (Union nationale des associations de tourisme) est une tête de réseau associative du tourisme social et solidaire et facilite l'accès aux vacances pour tous.

**OBJECTIF :** CO-CONSTRUCTION DU PROJET ENTRE LE LIEU ET LES ARTISTES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DE LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE DANS LE FONCTIONNEMENT DU LIEU DE VACANCES ET PERMETTRE LA RÉUSSITE DE CELLE-CI (IMPLICATION DES VACANCIERS).

*Pour toutes difficultés ou problématiques rencontrées tout au long du projet, joindre la Drac ou l'Unat.*

## AVANT LA RÉSIDENCE

### APPARIEMENT

proposition aux lieux de vacances d'une résidence artistique.

#### KIT DE COMMUNICATION

- x Logo
- x Affiche à compléter
- x Communiqué de presse
- x Agenda de l'été culturel
- x Film reportage

à retrouver sur le site internet de l'Unat : [unataura.fr/lete-culturel/](http://unataura.fr/lete-culturel/)

### CO-CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE SUR LE LIEU DE VACANCES

PRÉVOIR UN TEMPS DE RENCONTRE indispensable dès la résidence confirmée entre le lieu et l'artiste (visio ou sur place) pour traiter les usages du lieu et l'objectif du projet.

### INFORMER LES VACANCIERS

- x création d'un visuel pour la résidence sur le lieu.
- x publication de l'information sur les sites internet, réseaux sociaux, info par mail, du lieu de vacances ET de la compagnie artistique.

### INFORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- mairies, structures culturelles, médias locaux, offices de tourisme...*
- x envoyer le communiqué de presse et l'Agenda.
  - x solliciter le réseau des artistes et du lieu de vacances.

**plusieurs objectifs :**

- x valoriser ce qui est fait dans le lieu et créer des synergies avec d'autres structures,
- x ouvrir vers l'extérieur,
- x identifier les acteurs culturels du territoire pour le rayonnement de l'action.

## PENDANT LA RÉSIDENCE

### DÉBUT DE LA RÉSIDENCE

PRÉVOIR UN TEMPS D'ACCUEIL DES ARTISTES sur le lieu de vacances. Présentation de l'ensemble du personnel, du fonctionnement du lieu de vacances (hébergement, restauration...) et de la démarche de résidence.

### COMMUNIQUER VERS LES VACANCIERS

**une démarche partagée et commune !**

- x annonce au pot d'accueil ou à la réunion de début de séjour en colo
- x affichage : flyers, affiches sur le tableau journalier, parcours fléchés, etc.
- x valorisation de la présence artistique : expositions ou diffusions de spectacles dès le début de la résidence, portes ouvertes lors des répétitions, interventions artistiques "impromptues", etc.
- x intégration des artistes aux temps des repas, des soirées, etc.
- x s'appuyer sur les équipes des lieux de vacances pour relayer l'information et promouvoir l'action (animateurs, mini-club, bar restauration, réception...)

### COMMUNIQUER VERS L'EXTÉRIEUR

- x publications sur les réseaux sociaux en identifiant [@Ministère de la culture](#) et [@Unat Auvergne-Rhône-Alpes](#).
- x inviter les personnes extérieures sur le lieu de vacances si les capacités d'accueil et le projet artistique le permettent.

## APRÈS LA RÉSIDENCE

### FIN DE LA RÉSIDENCE

Transmettre les photos et remontées d'expériences dans le bilan à compléter qui sera communiqué par mail.

### RÉUNION BILAN

à laquelle sont conviés lieux de vacances et artistes.

### COMMUNIQUER POUR PROLONGER L'EXPÉRIENCE

- x poursuivre l'expérience de la résidence sur le lieu de vacances en valorisant la démarche : expositions, diffusions de récits, vidéos, etc.
- x envoyer le retour d'expérience aux acteurs du territoire pour promouvoir la pratique culturelle de qualité sur les lieux de vacances.

Possibilité d'une visite de la Drac et de l'Unat selon disponibilités.